



**La végétalisation de
l'assiette wallonne et de
son mode de production :**

**Notre plus grand défi pour la
prochaine législature !**



- Le 3 octobre 2018, le Parlement Wallon adopte le **Code Wallon du Bien-être animal**(1), un texte inédit et ambitieux en faveur du bien-être des animaux.
- En 2019, le parti **DierAnimal** réalise le **meilleur des scores des micro-partis**(2), toutes tendances confondues.
- Le 24 novembre 2023, le **Sénat approuve en séance plénière l'inscription des animaux dans la Constitution Belge**(3). Une proposition soutenue par 86 % des Belges.

Ces 3 faits marquants illustrent, à titre d'exemples, **l'évolution des perceptions dans la société civile**. Le changement des habitudes alimentaires (9% de végétarien.ne.s, 1% de végétalien.ne.s, 9% de flexitarien.ne.s en Wallonie(4)) conforte cette évolution, particulièrement rapide et récente au sein de notre Région.

De manière évidente, cette tendance se marque plus fortement chez les jeunes.

Une étude réalisée dans 4 pays européens montre que **les végétalien.ne.s et végétarien.ne.s sont deux fois plus nombreuses et nombreux dans les tranches d'âge de 18-24 ans et de 25-34 ans** que dans les tranches 35-44 ans et 45-54 ans ; il s'agit donc d'une tendance qui préfigure l'avenir(5).

De plus, cette étude montre que de **21% à 39% d'individus déclarent qu'ils et elles pourraient devenir végétarien.ne.s, et ce score monte à 44% chez les plus jeunes !**

Par ailleurs, le **marché des produits "plant-based" est en croissance forte en Europe**(6).

En Belgique, entre 2018 et 2020 par exemple, ce marché a fait un bond de 17% en valeur, une tendance encore plus forte chez les discounters (Aldi, Lidl) avec +35% sur cette période.

Le grand distributeur Delhaize déclare quant à lui vouloir **"déclencher une révolution végétale"** en doublant son offre de produits "plant-based" d'ici 2025 (7) !



La question environnementale fait aussi de la végétalisation de notre assiette un enjeu majeur pour les prochaines années :



Le 30 novembre 2023, la Belgique a été condamnée pour son inaction climatique(8). La Wallonie échappe cette fois-ci aux sanctions. Cependant, le risque reste bien présent, notamment si elle ne prend pas des mesures fortes sur la question de la végétalisation de l'assiette wallonne et de son mode de production dans la prochaine législature.

En effet, l'élevage tient une place prédominante dans :

- le réchauffement climatique, avec les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre). L'agriculture représente au niveau mondial plus de 1/3 des GES, c'est deux fois plus que l'ensemble des transports réunis à l'échelle planétaire(9).
- la problématique de l'érosion de la biodiversité à l'échelle globale : selon une étude récente, 95% de la biomasse des mammifères et oiseaux terrestres est à présent constituée des humains et de leurs troupeaux(10). Or, la biodiversité est vitale pour la sécurité alimentaire(11).
- le phénomène d'antibiorésistance en conséquences des antibiotiques utilisés en nombre dans les élevages(12)
- les risques de zoonose (grippe aviaire, maladie de la vache folle...)
- l'augmentation du risque de certaines maladies (cancer du côlon, les maladies cardiovasculaires, l'obésité ou le diabète de type 2...(13)).

Pourtant, la végétalisation de l'alimentation est encore relativement absente des stratégies et plans de la Région wallonne. Elle n'est en tout cas pas suffisamment présente par rapport aux enjeux climatiques et écologiques, même si la question est bien implicitement présente dans les politiques d'application de ces plans, comme par exemple dans le label cantine durable(14).

Puisque la Wallonie s'est engagée récemment dans son plan de relance(16) à diminuer ses émissions de GES de 55% d'ici 2030 (par rapport à 1990), la végétalisation de l'assiette wallonne et de son mode de production ne sont donc plus vraiment une option.

Une étude lancée en 2019 par Greenpeace, intitulée "L'avenir de l'élevage en Belgique", menée conjointement par plusieurs universités belges, prévoyait pourtant 3 scénarios de consommation et de production de produits d'origine animale(15).

Le 3ème scénario, soutenable au regard des défis climatiques, socio-économiques et de souveraineté alimentaire, incite à une réduction de 83% la production de viande en Belgique et à une consommation de produits d'origine animale qui ne dépasse pas 30g par personne et par jour.

Ce scénario de transition "T2" prévoit également une baisse des émissions de GES de 58% par rapport à 2015.

La végétalisation de l'alimentation s'impose aussi dans le cadre des enjeux d'autonomie et de souveraineté alimentaire.



Le Collège des producteurs renseigne que seulement 17% des fruits et légumes consommés actuellement en Région Wallonne sont produits sur son territoire, et que l'autosuffisance de la Belgique pour ces produits atteint péniblement les 38,8%.

La végétalisation de l'alimentation inclut l'enjeu d'autonomie alimentaire en consommant moins de surfaces agricoles et en orientant les surfaces disponibles directement pour la consommation humaine, et non celle du bétail (lorsque la nourriture de celui-ci n'est pas importée).

Selon une étude récente de l'Université d'Oxford, les surfaces nécessaires pour nourrir un.e habitant.e sont de 0,16 ha pour un.e végétalien.ne, 0,22 ha pour un.e végétarien.ne, 0,23 ha pour un.e pesco-végétarien.ne (personne végétarienne qui consomme des poissons) et de 0,30 à 0,63 ha pour un.e omnivore(17).

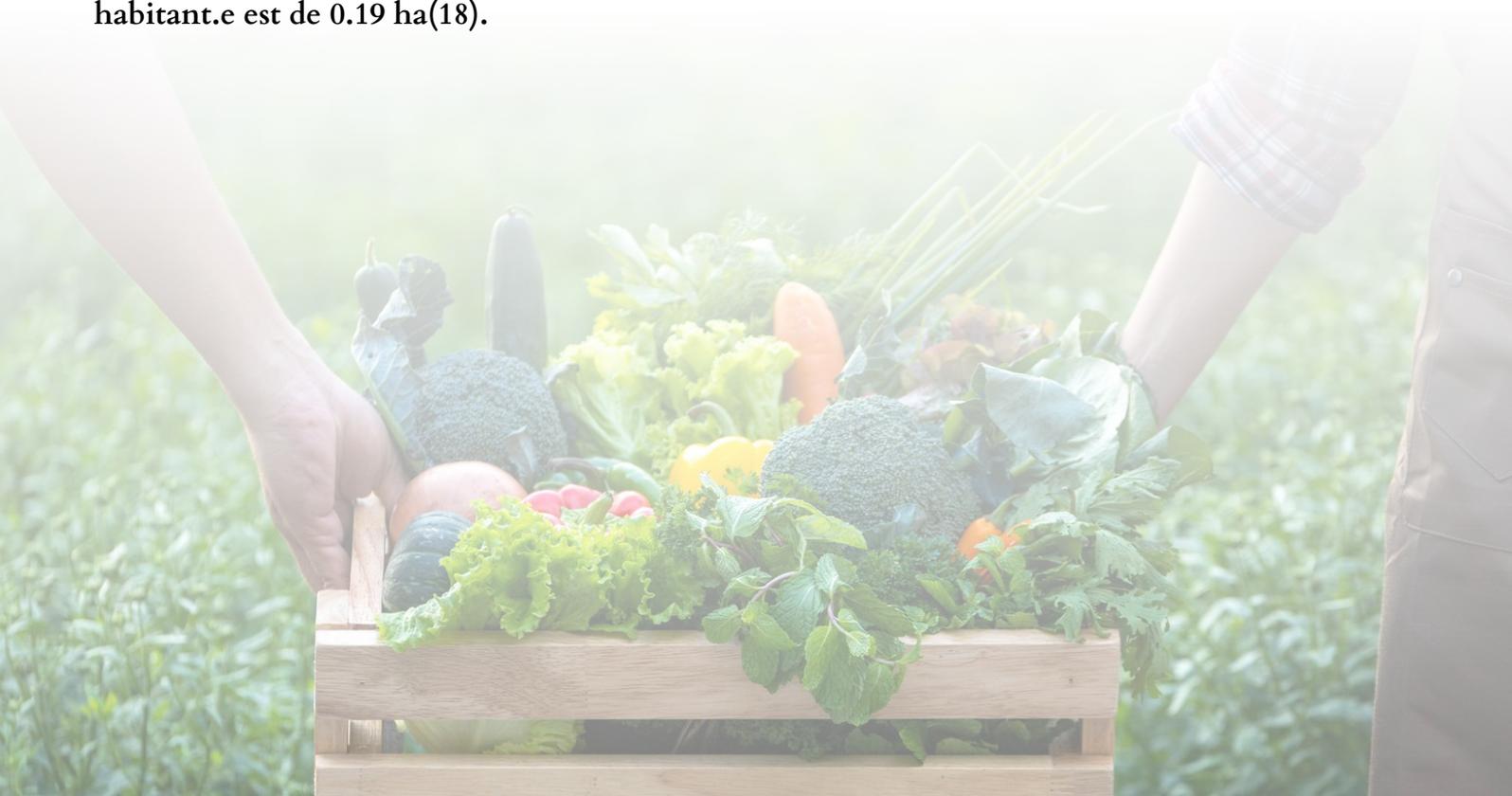
Or, pour la Wallonie, l'estimation de la surface disponible pour nourrir un.e habitant.e est de 0,19 ha(18).

Un modèle d'agriculture qui permettrait de tendre vers plus de sécurité et d'autonomie alimentaires en Wallonie, tout en répondant aux impératifs climatiques, environnementaux et socio-économiques, est un modèle d'agriculture basé sur des pratiques agroécologiques dépourvues d'intrants d'origine animale, ce que proposent les modèles agroécologiques "stock-free farming".

En optant pour un tel modèle d'agriculture, nous pourrions tendre plus massivement et plus rapidement vers une autonomie alimentaire, tout en préservant la biodiversité.

Le maintien de la fertilité des sols et de la biodiversité par l'agriculture seraient compatibles avec un réensauvagement des terres ; les aquifères seraient mieux protégés.

De surcroît, la Wallonie ne participerait plus à la cause majeure de déforestation de l'Amazonie.



Impact de la végétalisation de l'assiette en lien avec les enjeux de santé publique

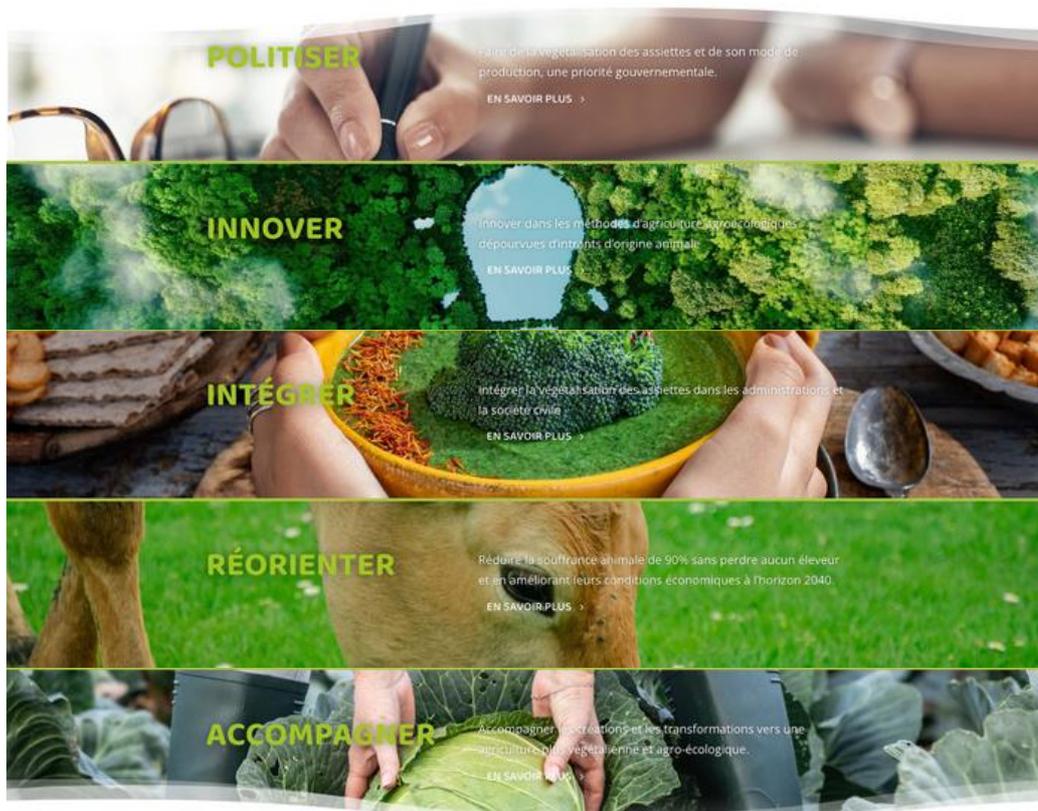
Les Wallon.ne.s seraient aussi en meilleure santé avec une alimentation végétale, via notamment la diminution du surpoids, des maladies cardiovasculaires et des risques de cancer. Une alimentation de qualité serait disponible pour toutes et tous à meilleur coût.

Et l'éthique au sens large



Les producteurs et productrices wallon.ne.s pourraient être mieux rémunéré.e.s tout en épargnant des millions de vies animales chaque année.

Pour toutes les raisons citées ci-dessus, nous demandons d'avancer vers une végétalisation progressive de l'assiette et de son mode de production, tout en prenant soin de celles et ceux qui la produisent.



Découvrez les 5 mesures et soutenez le plaidoyer



Inclure la végétalisation de l'assiette et de son mode de production dans les stratégies et plans pertinents pour la Wallonie (Manger demain, stratégie wallonne de développement durable, plan de relance...), ainsi que dans les accords de gouvernement et de majorité.

Mesure 2 | Innover

Innover dans les méthodes d'agriculture agroécologiques dépourvues d'intrants d'origine animale (plant-based organic farming) – 4 points clés

Soutenir la recherche agronomique dans l'axe de la végétalisation des pratiques suivant 4 points clés :

1. Développer des nouveaux modèles performants d'agriculture agroécologiques et dépourvus d'intrants d'origine animale (sol vivant, circuit court, externalités positives,..) notamment via le mulching de foin, et soutenir les projets d'innovation "plant-based organic farming" par un prix (ou prime) de la Région Wallonne.
2. Quantifier l'impact des différents types d'agricultures actuelles ou prospectives en termes de GES (sans se limiter au CO2) et de biodiversité; identifier les leviers, élargir l'échelle d'analyse en incluant l'impact sur les écosystèmes distants, notamment via l'importation d'aliments responsables de déforestations.
3. Explorer la diversité alimentaire végétalisée possible en Wallonie.
4. Évaluer comment inclure et valoriser le critère éthique et écologique des systèmes de production "plant-based" parmi les autres critères et labels d'agriculture positive (préservation de la biodiversité, conservation des sols, bio, zéro résidu, local, équitable,...)

Mesure 3 | Intégrer

Végétaliser les assiettes – améliorer l'accessibilité des produits « plant-based » et favoriser l'inclusion de toutes les confessions et communautés dans la société – 8 points.

1. Concevoir des campagnes d'information du grand public afin de sensibiliser aux avantages de l'alimentation, de la nutrition et de la cuisine végétales.
2. Soutenir et développer des projets d'éducation en nutrition et alimentation végétalisées.
3. Permettre aux personnes qui font le choix de végétaliser leur alimentation de se sentir partie intégrante de la société en soutenant le développement d'une offre systématique de menus végétaliens. Objectif : « un plat végétalien et délicieux à chaque menu et à chaque endroit ».

JE SOUTIENS



<https://walveg.be/signer-les-5-mesures-du-plaidoyer-walveg/>

Notons par ailleurs que les repas végétaliens sont plus facilement compatibles avec l'ensemble des confessions, croyances et religions existantes, et favorisent donc l'inclusion dans nos sociétés cosmopolites.

4. **Soutenir la gastronomie végétalienne par des concours et promotions (APAQ-W).**
5. **Inclure la gastronomie végétalienne dans les formations aux métiers de bouche et dans l'accompagnement des restaurateurs.**
6. **Inclure la sensibilisation à la végétalisation de l'assiette dans les programmes scolaires** par le soutien de journées d'animations, par l'inclusion d'un module spécifique à la formation continue des professeurs (journées pédagogiques), par l'inclusion transversale dans les programmes de cours via la conception d'outils pédagogiques.
7. **Promouvoir une politique de « Un jour/semaine végétal et local »** dans les cantines scolaires et les cuisines de collectivités.
8. **Établir des plans de transition sur 5 ans vers des repas végétalisés** dans les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite, les prisons et les institutions étatiques.

Mesure 4 | Réorienter

Élevage en transition : 9 points pour réduire la souffrance animale de 90%, c'est possible sans perdre aucun éleveur et en améliorant leurs conditions économiques à l'horizon 2040.

1. **Réduire l'élevage de 90% sans réduire le nombre d'éleveurs. Objectif à 15 ans : “la ferme de 15 vaches” sans perte de revenus pour l'éleveur** (contre 152 bovins par exploitation wallonne détentrice en 2022).

Comment consolider les revenus des agriculteurs en transition ?

2. **Orienter les aides agricoles vers des aides au producteur** (plutôt que, in fine, à l'hectare) ; enrayer le transfert des aides vers les producteurs restants (massification) et donc vers des exploitations de plus de plus grosses, dans le cadre du déclin du nombre des actifs agricoles. Soutenir préférentiellement les petits producteurs et nouveaux producteurs, porteurs de nouveaux modèles agroécologiques.

3. Afin d'accroître la rentabilité des élevages de petite taille, **développer la transformation à la ferme et le circuit court : objectif 100 % de la fourche à la fourchette.**

JE SOUTIENS



<https://walveg.be/signer-les-5-mesures-du-plaidoyer-walveg/>

Revenir à une agriculture à taille humaine qui fait sens. Tendre vers un modèle d'élevage résilient basé sur les principes d'autonomie fourragère et de non-concurrence avec l'alimentation humaine prenant en compte les limites planétaires avec une logique d'agro-écosystème, selon la formule "les agriculteurs et agricultrices ne devraient pouvoir élever que les animaux qu'ils / elles peuvent nourrir", sur base des productions propres, concrètement :

4. Revenir à une ferme strictement liée au sol en diminuant progressivement les kms parcourus par les aliments : **rechercher une autonomie en aliments** à l'échelle de 1° l'Europe, puis 2° la Belgique, 3° la Wallonie, 4° le terroir (pays agricole), 5° le village, 6° la ferme à l'horizon 2040.

5. Revenir à la vache qui mange de l'herbe : limiter progressivement la part des concentrés et des céréales dans l'alimentation bovine, valoriser positivement l'alimentation exclusive à l'herbe des herbivores.

6. Réorienter l'élevage des monogastriques (poules, cochons) **vers la valorisation des sous-produits à l'échelle de la ferme dans sa logique originelle** (vaches – cochons – poules élevés ensemble) en simplifiant les démarches et contraintes pour les micro-élevages et en réduisant la taille admissible des élevages (qu'il soit plus évident d'élever 50 poules plutôt que 120 000..., notamment par une simplification des normes sanitaires pour les petits élevages).

Accompagner la transition

7. Désindustrialiser la mort : Réorienter l'abattage industriel vers l'abattage à la ferme sous la responsabilité morale de l'éleveur par des installations mobiles ou micro installations répondant à des normes strictes en matière de respect de la bientraitance animale (s'appuyant sur le respect des cinq libertés définies par la FAWEC), de sécurité sanitaire et environnementale, de formation aux techniciens d'abattage, de réels contrôles stricts et rigoureux par des organismes indépendants.

8. Développer les alternatives végétales aux fumiers afin de réduire la dépendance des fermes à l'élevage dans le cadre de leur fertilisation des terres, notamment via une meilleure intégration de l'arbre au circuit des fermes, "**plus de carbone pour le sol avec moins de vaches**".

Réduire en premier les souffrances animales qui ne se justifient pas par les besoins du marché intérieur wallon.

9. Réduire les productions destinées à l'exportation de produits d'origine animale en priorisant la limitation des exportations de produits industriels à bas coût qui en constituent l'essentiel (torillon BBB, porc piétrain, poulets industriels,...), notamment via un moratoire sur les permis pour de nouvelles installations des productions concernées et des mesures d'accompagnement à la réduction des cheptels. Diminuer, et à terme interdire les soutiens aux élevages intensifs.

JE SOUTIENS



<https://walveg.be/signer-les-5-mesures-du-plaidoyer-walveg/>

Accompagner les créations et les transformations vers une agriculture agroécologique dépourvues d'intrants d'origine animale – 10 points clés

Cette agriculture est basée sur les techniques de conservation des sols : agroforesterie, couverts, réduction du travail du sol, allongement des rotations, association de cultures, auxquelles s'additionnent l'agriculture sur foin, une ressource très abondante en Wallonie (47 % de la Surface Agricole Utile) et l'augmentation de la part des espèces pérennes comestibles...

- 1. Soutenir et favoriser les agricultures les plus efficaces en termes de captation du CO2 et d'impact sur la biodiversité des écosystèmes proches et distants**, notamment par le choix des mesures dans le cadre des PWDR (Plan Wallon de Développement Rural).
- 2. Développer les alternatives aux effluents d'élevage dans la fourniture de carbone au sol :** agroforesterie, couverts végétaux, mulching de foin,..., favoriser l'utilisation de composts et broyats végétaux en agriculture (notamment biologique).
- 3. Établir une taxe "durabilité" sur les produits alimentaires les moins vertueux** et soutenir la transition vers les modes de production végétale les plus vertueux par une politique de subvention.
- 4. Accompagner et soutenir les projets de réduction des troupeaux** dans un axe qui vise la qualité par le passage partiel des fermes d'élevage au végétal dans leurs systèmes de production.
- 5. Fournir un soutien financier et un accompagnement aux agriculteur.rices.s et aux éleveur.se.s qui souhaitent se reconvertir dans des systèmes agroécologiques diversifiés dépourvus d'intrants d'origine animale.**
- 6. Soutenir les semenciers belges** dans le développement et l'adaptation de variétés de céréales et de protéagineux adaptés à la nutrition humaine sous climats. Redévelopper par une approche filière la production des céréales panifiables et des légumineuses destinées à l'alimentation humaine.
- 7. Augmenter les revenus de l'agriculteur.rice en production végétale pour alimentation humaine** par une politique de marchés publics : **prioriser les petits producteurs locaux dans la fourniture des cuisines de collectivités (plan Lula) ; fournir les réseaux de lutte contre la pauvreté avec des produits locaux et végétaux de top qualité en priorité** avant la revalorisation complémentaire des déchets « invendus » du macro-système agroalimentaire mondialisé et de sa grande distribution.
- 8. Soutenir les projets maraîchers avec des mesures plus accessibles et qui encouragent la production d'une alimentation végétale la plus complète possible sur la parcelle** (légumes, fruits, céréales, légumineuses,..), notamment par la prise en compte des céréales et légumineuses (alimentation humaine) dans les surfaces éligibles à la prime maraîchage diversifié bio sur petite surface.
- 9. Soutenir les projets pilotes de fermes végétaliennes agroécologiques.**
- 10. Accompagner et soutenir des créations et/ou transitions complètes vers des fermes refuges/sanctuaires** qui invitent les citoyen.n.es à établir un autre rapport à l'animal (et assurent souvent un réel rôle éducatif).

JE SOUTIENS



<https://walveg.be/signer-les-5-mesures-du-plaidoyer-walveg/>

En conclusion



Qu'il s'agisse des limites écologiques planétaires, du besoin vital de réensauvager nos campagnes, de la nécessité urgente d'inscrire les conditions de vie des agriculteurs et agricultrices wallon.ne.s au coeur des soutiens politiques, la transition massive vers la végétalisation de l'alimentation en Wallonie n'est plus une option.

Bénéfique à plus d'un titre pour la santé et épargnant des millions de vies animales - êtres sentients exploités et tués dans des conditions devenues moralement inacceptables pour la majeure partie des citoyen.ne.s - la végétalisation de l'assiette wallonne doit devenir une des priorités politiques des accords du prochain gouvernement de la Région Wallonne.

En parallèle, bien sûr, avec l'accompagnement politique adéquat pour une agriculture agroécologique dépourvue d'intrants d'origine animale.

Nous savons que certains éléments des 5 mesures proposées sont déjà présents ou peuvent être rattachés à certaines politiques wallonnes existantes (stratégie Manger demain, référentiel vers un système alimentaire durable en Wallonie,...).

Il ne s'agit pas pour nous de nier ces avancées mais la végétalisation de l'alimentation et de la production agricole wallonne est encore beaucoup trop insignifiante face aux défis actuels auxquels nous sommes tou.te.s confronté.e.s.

Le moment est venu de donner à la végétalisation de l'alimentation ainsi qu'à sa production agricole la place qui convient en termes de priorité politique, et de faire apparaître ces notions de manière explicite dans les textes d'accords du prochain gouvernement wallon.



JE SOUTIENS



<https://walveg.be/signer-les-5-mesures-du-plaidoyer-walveg/>

- (1)<https://www.wallonie.be/fr/publications/code-wallon-du-bien-etre-animal>
- (2)<https://www.lesoir.be/225916/article/2019-05-26/tous-les-resultats-des-elections-federales-regionales-et-europeennes-2019-carte>
- (3)<https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/le-senat-favorable-linscription-du-bien-etre-animal-dans-la-constitution/2023-11-24/article/611604>
- (4)<https://www.gondola.be/fr/news/44-des-belges-ont-reduit-leur-consommation-de-viande>
- (5)(6)<https://smartproteinproject.eu/wp-content/uploads/Smart-Protein-Plant-based-Food-Sector-Report-2.pdf>
- (7)<https://press.delhaize.be/delhaize-veut-declencher-une-revolution-vegetale#>
- (8)<https://www.ledevoir.com/monde/europe/803647/i-le-devoir-i-en-belgique-belgique-condamnee-justice-reduire-radicalement-ges?>
- (9)Mueller M., 2021. The contributions of animal agriculture and major fossil-fuel-based industries to global warming. <https://bayern.landwirtschaft.jetzt/wp-content/uploads/2021/01/x4.pdf>
<https://jancovici.com/changement-climatique/les-ges-et-nous/combien-de-gaz-a-effet-de-serre-dans-notre-assiette/>
- (10)Yinon M. Bar-On, Rob Phillips, and Ron Milo (2018). The biomass distribution on Earth. PNAS Proceedings of the National Academy of Sciences 115 (25): 6506–6511.DOI: 10.1073/pnas.1711842115
- (11)<https://www.lesoir.be/435518/article/2022-04-11/la-biodiversite-est-vitale-pour-notre-securite-alimentaire>
- (12)<https://www.anses.fr/fr/system/files/SANT2011sa0071Ra.pdf>
- (13)<https://www.anses.fr/en/system/files/NUT2012SA0103Ra-3.pdf>
- (14)[https://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/user_uploads/Label%20Cantines%20durables%20-%20Vade-mecum%20des%20crit%C3%A8res%20\(02-03-2020\).pdf](https://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/user_uploads/Label%20Cantines%20durables%20-%20Vade-mecum%20des%20crit%C3%A8res%20(02-03-2020).pdf)
- (15)<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/rapport/3921/lavenir-de-lelevage-en-belgique/>
- (16)<https://www.wallonie.be/fr/plans-wallons/plan-de-reliance-de-la-wallonie>
- (17)(18)<https://walveg.be/wp-content/uploads/2024/01/SAU-WAL-min.pdf>

Wat *Veg* 